

Procès-verbal de l'assemblée générale 2024 de l'association Villeneuvois à vélo réunie le 1^{er} mars 2024 à la Maison de la Vie Associative de Villeneuve-sur-Lot.

La séance est ouverte à 18 h 40. Sont présents 25 personnes, dont 22 adhérents. 4 pouvoirs ont de plus été donnés à des membres de l'association. Les membres présents sont listés dans la feuille d'émargement. Il y a donc 26 votes. Sont excusés Mme Sophie BORDERIE, Présidente du Conseil départemental de Lot-et-Garonne, ainsi que M. le sous-préfet de Villeneuve-sur-Lot. En amont de cette assemblée générale, M. Michel LAVILLE, Maire-adjoint de Villeneuve-sur-Lot en charge des sports et de la vie associative, a rencontré le bureau de l'association pour échanger sur nos actions et nos volontés, et a tenu à s'excuser de ne pas pouvoir être présent à l'Assemblée Générale.

Conformément aux statuts de l'association, M. Adrien CHAUD est président de séance. L'assemblée générale nomme *de facto* M. Gaston BOSC en qualité de secrétaire de séance.

L'ordre du jour suivant est présenté à l'Assemblée :

- Rapport moral, rapport d'activité 2023
- Rapport financier 2023
- Rapport d'orientation 2024
- Élection des membres du Conseil d'administration

Adrien tient à remercier les personnes présentes pour cette assemblée générale, qui se veut la grand-messe du vélo au quotidien en Grand Villeneuvois.

I – Rapport moral, rapport d'activité 2023

Des exemplaires papier du rapport d'activité 2023 sont proposés aux personnes présentes à l'Assemblée générale. Le rapport d'activité est également disponible sur le site internet de l'association, sur [https://www.villeneuvois-a-velo.fr/a-propos/comptes-rendus/Rapport d'activité 2023.pdf](https://www.villeneuvois-a-velo.fr/a-propos/comptes-rendus/Rapport-d'activite-2023.pdf).

Adrien, Francis, Claude, Gaston présentent respectivement leurs parties du rapport d'activité 2023.

Adrien commence par faire un retour sur le rapport d'orientations 2023 (voir PV AG 2023), afin de rappeler ce que l'association souhaitait faire en 2023 et comparer avec ce qui a été réalisé.

Les activités de plaidoyer ont cette année encore représenté une grande part des actions de Villeneuvois à vélo. Adrien choisit de mettre la focale sur cinq projets.

Comme annoncé à l'AG 2023, les doubles sens cyclables sont enfin apparus à Villeneuve-sur-Lot, comme la loi l'exige depuis 2008. Cela fait suite aux demandes de l'association et aux rappels, notamment avant l'Assemblée Générale 2023. Hasard ou non, les panneaux commençaient à être installés trois jours avant notre AG. Villeneuve n'a pas été la seule ville à s'équiper de doubles sens cyclables : le Conseil départemental de Lot-et-Garonne a également équipé Fongrave et Casseneuil de doubles sens cyclables afin de sécuriser l'itinéraire de la véloroute de la vallée du Lot.

Au Temple-sur-Lot, la mairie a lancé un vaste projet de réaménagement de la traversée du village par la RD 911, avec la réalisation d'une voie verte dans tout le bourg, permettant ainsi de relier les voies vertes existantes de Sainte-Livrade-sur-Lot jusqu'à l'entrée du Temple, et de la sortie du Temple-sur-Lot à Castelmoron-sur-Lot. Villeneuvois à vélo avait sollicité en fin d'année 2022 la mairie et le bureau d'études Pi r² pour des modifications, et nous avons été invités à **toutes les réunions de chantier** depuis mai dernier. Cela a permis de grandes avancées, comme le fait de racheter les terrains des propriétés riveraines afin d'améliorer la covisibilité entre véhicules sortant de la piste et voie verte, ou l'utilisation de feux mixte piétons – vélo R12m, une nouveauté offerte par le Code de la route depuis avril 2022.

Villeneuvois à vélo a également été très en faveur de la voie verte vers Rogé, maillon essentiel de la véloroute de la vallée du Lot. Nous avons été un soutien médiatique du projet, et à l'origine d'une balade technique et de propositions pour contourner la ferme de M. Aze.

L'avenue du Maréchal Leclerc a été notre principale victoire — car c'est le terme à employer — en termes d'aménagements en 2023. Victoire, déjà car ce projet va permettre d'enfin relier le centre-ville aux lycées et zones industrielles, quarante ans après la suppression de la piste cyclable pour... des raisons de sécurité ! Victoire également car l'association a été entendue sur sa proposition d'élaborer la continuité sur l'avenue d'Agen, jusqu'au lycée, en aménagement tactique. Victoire, enfin et surtout, sur l'aménagement en lui-même. L'association Villeneuvois à vélo n'avait jamais été consultée sur le projet, avant le lancement du marché public, à quelques semaines seulement du début des travaux. Nous avons donc découvert le projet dans la phase de marché public, en plein milieu du mois d'août, à travers le dossier de consultation des entreprises. Adrien montre le projet initial de réaménagement proposé, avec deux pistes unidirectionnelles et un rond-point, où par faute de place, les piétons auraient dû marcher en rond au milieu des voitures sur le rond-point ! Adrien explique à quel point le projet aurait été accidentogène, en raison des conflits entre cyclistes allant tout droit et véhicules tournant à droite, les cyclistes étant alors dans leur angle mort. L'association a émis une mise en garde sévère contre ce projet. Deux semaines plus tard, les plans étaient modifiés. À la suite de cet épisode, nous avons été consultés à deux reprises pour amender le projet. Adrien montre la carte du projet, affichée en immense sur les murs de la MVA : bordures chanfreinées, espace tampon entre la piste cyclable et les portières de voitures stationnées, décalage de feu pour éviter les angles morts. Nous avons alors félicité publiquement et médiatiquement la municipalité pour ce projet. Cet épisode montre à quel point la concertation de notre association est nécessaire pour des projets de qualité. Adrien précise que nous sommes tout de même beaucoup plus consultés pour les projets de la Communauté d'Agglomération du Grand Villeneuvois.

Enfin, les sujets relatifs à la RN 21 ont été nombreux en 2023. Nous avons de grandes ambitions. Pour le projet RN 21 Agen Nord, nous avons organisé une réunion publique avec la municipalité de La Croix-Blanche autour des aménagements piétons et cyclables sous la déviation de Galimas. Nous avons poursuivi notre travail en coulisses pour éviter un désastre à Artigues (cf. PV AG 2023). Sur le créneau de Monbalen, nous avons poussé l'État à faire mieux, afin d'obtenir une véritable piste cyclable sur le tronçon de RN 21 amené à être déclassé. Plusieurs personnes dans l'AG s'obfusquent lorsqu'on rappelle que Monbalen sera dotée de 7 voies de circulation automobile, avec la nouvelle 2 x 2 voies en cours de création. L'association a commandé un rendu 3D afin de montrer à l'État une autre vision de la RN 21, de marquer les esprits et d'« ouvrir le champ des possibles » dans les imaginaires. Ce rendu 3D a été présenté à l'AG 2023 (cf. PV AG 2023 ou <https://villeneuvois-a-velo.fr/actus/rn21-cyclable>), et montre une comparaison avant-après au niveau du carrefour avec la route de Laroque : voie verte, arrêt de bus sécurisé, lampadaires. Mme la Maire de Monbalen précise que les lampadaires solaires ont été déjà commandés depuis l'an dernier. Ce rendu 3D a fait parler de lui dans la presse, et a été une véritable fenêtre de tir médiatique : de nombreux Villeneuvois en ont parlé. L'étude et le rendu ont été envoyés à l'État. Les derniers développements médiatiques sur la RN 21 confirment que notre appel a été entendu par les services de l'État.

Ces cinq projets sont les principaux parmi une multitude d'autres activités de plaidoyer : réunions de travail avec les services techniques de la Communauté d'Agglomération du Grand Villeneuvois concernant la piste cyclable vers les zones industrielles ; aménagement de la rue de Petit Tour à Pujols, et la côte de la Fontaine du Bourreau ; demandes d'amélioration sur les plans des allées Georges Leygues ; travail de concertation sur le Plan Routes & Déplacements du Quotidien du Conseil départemental de Lot-et-Garonne ; demande réussie pour développer le stationnement au Burger King de Bias ; réunion de travail avec élus, services techniques et Département autour du pont de pierre agenais.

Adrien poursuit en présentant la première activité juridique de l'association, qui s'est révélée rapidement favorable, pour la mise en place de porte-vélos sur les autocars de la ligne Villeneuve – Agen. La loi impose en effet depuis 2021 aux régions de mettre des porte-vélos sur les nouveaux autocars qu'ils commandent. La ligne de transport en commun entre Villeneuve-sur-Lot et Agen ayant reçu de nouveaux autocars en septembre 2022 à l'occasion d'un changement de délégataire de service public, notre

association exigeait que la loi soit respectée, et que cette solution d'intermodalité soit mise en œuvre. Pour cela, nous avons interpellé la Région à de multiples reprises, sans succès. Il aura fallu tenter une procédure contentieuse auprès du Tribunal administratif de Bordeaux pour obtenir une réponse, 13 mois après notre première demande, réponse favorable qui a conduit à l'installation de véritables porte-vélos sur les autocars régionaux, visibles depuis la fin du mois de janvier. Pour nous, cette solution était essentielle : Villeneuve-sur-Lot est la seconde plus grande sous-préfecture de France sans liaison ferroviaire. Si on souhaite développer l'usage des transports en commun pour des déplacements domicile – travail, il faut également que les usagers puissent effectuer les premiers et derniers km à Villeneuve et à Agen sans avoir besoin d'une voiture. Pour cela, l'emport des vélos est une véritable solution répondant à un réel besoin, comme le montre l'utilisation des porte-vélos en quelques semaines, malgré l'absence de communication de la région ! Ce recours victorieux est une très grande victoire pour l'association. La région nous a clairement fait comprendre que sans notre recours, ils n'auraient pas mis en place des porte-vélos sur la ligne Villeneuve-sur-Lot – Agen. Cette action est la preuve, une nouvelle fois, de l'utilité des associations d'usagers pour obtenir des services supplémentaires, pratiques pour les cyclistes au quotidien.

Claude présente les ateliers de réparation de Villeneuvois à vélo. Nous avons poursuivi les ateliers de réparation au Café Cantine, au rythme d'un par mois, avec de plus en plus de monde. L'absence d'un local nous pénalise pour développer cette activité, car on ne peut y faire que des petites réparations, pas de grandes. Même si nous sommes visibles dehors dans la rue, nous ne pouvons effectuer que des réparations simples, et rien qui nécessite de grand matériel. De même, nous ne pouvons apporter de pièce. Claude souhaite que le local arrive vite. Murielle, administratrice du Café Cantine, tient à nous remercier pour ces ateliers de réparation, très populaires, et espère que, même si nous arrivons à obtenir un local, nous poursuivrons ces ateliers devant le Café Cantine.

Gaston présente la vélo-école, nouvelle activité portée par l'association, en partenariat avec la Maison citoyenne et Sud Management. Nous avons suivi une dizaine de personnes, majoritairement des femmes, durant plusieurs mois pour leur apprendre la conduite à vélo. Ces femmes ont un sacré courage et un mental fort pour accepter d'apprendre à rouler. Tous les samedis, sur le parking de la Maison de la vie associative (vide à ce moment-là), plusieurs bénévoles de Villeneuvois à vélo se retrouvaient pour apprendre l'équilibre, apprendre à pédaler, puis apprendre à rouler. Neuf femmes ont ainsi appris à rouler. Cette action est à mettre au crédit de Milhène Loiseau, administratrice et responsable de la vélo-école. Elle s'est conclut par une sortie sur la voie verte pour montrer tout le parcours accompli. Cette action se poursuivra en 2024, avec de nouvelles personnes. L'Assemblée Générale prend un temps d'applaudissement et de félicitation de l'équipe en charge de la vélo-école, pour cette action.

Francis présente les randonnées vélo et culture en Villeneuvois. Tous les vendredis, un groupe de personnes vient à la rencontre d'acteurs culturels ou agricoles (!) du Grand Villeneuvois ou au-delà : un moyen de découvrir du pays et de se retrouver entre adhérents. Le groupe est allé découvrir des territoires de Castelmoron-sur-Lot au Tarn-et-Garonne, du Canal latéral à la Garonne jusqu'à Castillonnès, ou encore une randonnée sur les traces du train entre Villeneuve et Tonneins. Ces randos sont devenues de plus en plus populaires, avec désormais une quinzaine de participants réguliers.

Francis présente notamment la prochaine grande rando vélo et culture, extraordinaire, sur les traces de Marcel Garrouste, homme d'ici, homme de gauche, socialiste de conviction et paysan attaché à sa terre lot-et-garonnaise, né à Trémons le 22 avril 1921, dans une famille paysanne. La rando aura lieu le dimanche 17 mars, en partenariat avec la mairie de Trémons et l'association PHP.

Claude présente l'opération de prévention routière « Cyclistes, brillez » que nous avons organisé au collège Anatole France en novembre. Nous avons sensibilisé et révisé les vélos d'une quarantaine d'élèves repérés par les équipes éducatives comme venant à vélo au collège. Nous les avons également équipés de lumières, gilets... et il y en avait bien besoin, car seuls trois cyclistes étaient équipés de lumières ! L'action a été financée par la Préfecture de Lot-et-Garonne et le Conseil départemental dans le cadre du

Plan Départemental d'Actions pour la Sécurité Routière. Robert Zambon, ex-président de Roue Libre (l'association de défense et de promotion du vélo à Villeneuve-sur-Lot qui existait avant Villeneuvois à vélo), demande si, comme il y a dix ans, la police municipale accompagnait cette action : la réponse est négative.

Côté événements, l'année a été riche, avec la participation à l'Éco-Village d'Horizon Vert, une opération « Au ciné à vélo »... Adrien choisit de mettre l'accent sur deux animations : la bourse aux vélos, à la mi-septembre, a été un réel succès avec près de 200 personnes touchées, près de 70 vélos dont la moitié a été vendue. Le Soleil était avec nous sur les allées Paul Nasse et a donné un très joli rendez-vous. Le rendez-vous sera reproduit en 2024. La véloparade de Noël a également eu lieu fin décembre et devient un rendez-vous incontournable de Villeneuvois à vélo. Cette année, 90 personnes ont rejoint la parade, notamment un vélo géant réalisé par Julien de l'antenne VéLot !

Justement, 2023 a été l'année du développement d'une première antenne locale : VéLot, qui couvre les territoires de Lot & Tolzac, jusqu'à la confluence avec Garonne. L'antenne, créée en juillet dernier suite à la révision des statuts de Villeneuvois à vélo à l'AG 2023, a pu entrer dans les boucles de la Communauté de Communes Lot & Tolzac, notamment dans son forum des assos (alors que nous ne sommes toujours pas invités à participer à celle de Villeneuve-sur-Lot!), ou encore animé un premier atelier de réparation qui a été un succès avec 16 vélos révisés en trois heures ! L'antenne s'est surtout faite entendre sur les aménagements du Pôle d'Échanges Multimodal de Tonneins. En janvier et février 2024, l'antenne a d'ores-et-déjà été présente et force de propositions à des réunions sur des futurs plan vélo et plan de circulation à Tonneins et Aiguillon, ce qui montre le dynamisme de l'antenne.

Encore en 2023, Villeneuvois à vélo a eu une présence appuyée dans la presse, avec pas moins de 11 articles. Le rendu 3D de la RN 21 réaménagée, avec la proposition de véloroute du Pays de Serres, ou la réunion de présentation des travaux de l'avenue du Maréchal Leclerc, ont été des moments forts médiatiques de présence de l'association. C'est bien car cela permet d'asséner régulièrement la présence des cyclistes sur la voie publique et d'habituer la population à l'essor du vélo en ville.

Adrien conclut par des regrets. Lors de la précédente assemblée générale, nous avons évoqué en regrets l'absence de local qui pénalise l'atelier de réparation ; une présence en concertation appuyée, mais pas suffisamment en amont ; et le fait que notre association n'est pas encore vue comme un partenaire dans l'élaboration des projets d'aménagements. Si ce dernier point a évolué, notamment grâce à nos actions sur la RN 21 ou l'avenue du Maréchal Leclerc, force est de constater qu'en début d'année 2024, nous n'avons toujours pas de local, et qu'en 2023, cette absence de concertation est restée franche. L'exemple de l'avenue du Maréchal Leclerc est criant, mais on peut également penser à la voie verte vers Rogé, où nous avons découvert les plans, comme tout un chacun, durant la procédure de concertation du public. Adrien tient cette année à rajouter un nouveau point : une difficile remise en question de l'hégémonie automobile. Les différents projets de voirie en cours à Villeneuve montrent que rompre avec les habitudes et l'hégémonie de la voiture est difficile, et qu'il n'est pas encore rentré dans les mœurs des élus d'avoir des projets visant à une réduction de la place de la voiture. On le constate sur l'avenue du Maréchal Leclerc, où le souhait de conserver 21 places de stationnement — créées il y a moins de dix ans pour faire une chicane afin de réduire la vitesse — a conduit à l'abattage des arbres, pour réaliser la piste cyclable tout en reportant toutes les places de stationnement auto. Il sera difficile alors d'atteindre les 10 % de part modale du vélo, prévus d'ici 2030 par la CAGV.

Adrien présente le plan vélo voté par le Conseil départemental de Lot-et-Garonne dans son Plan Routes & Déplacements du quotidien. 30 millions d'euros sont prévus pour porter le sujet vélo hors des agglomérations. Dans le Grand Villeneuvois, les itinéraires intéressés par le plan sont, outre la véloroute de la vallée du Lot, **la véloroute du Pays de Serres**, ainsi qu'un axe Villeneuve-sur-Lot — Cancon — Castillonnès. Un premier engagement du Conseil départemental dans ce plan est la réfection du pont de pierre agenais, avec le retour de véritables pistes cyclables sur ce pont, un sujet travaillé avec Vélocité en Agenais.

Adrien montre pour finir une carte des aménagements cyclables de Villeneuve-sur-Lot et de sa proche périphérie. En 2023, nous comptons en aménagements supplémentaires : une chaussidou sur la route de Falgueyras ; une piste cyclable de 300 m sur l'avenue Henri Barbusse, jusqu'à la rue de Labourdette ; et surtout les doubles sens cyclables en centre-ville, pour l'instant uniquement sur la rive droite. À Pujols, la rue de Petit Tour a été dotée d'une bande cyclable en contresens, et la côte de la Fontaine du Bourreau a été fermée à la circulation automobile. Mais cette carte va vite se remplir, avec en 2024 la piste cyclable totale des avenues du Maréchal Leclerc et avenue d'Agen (cette dernière, obtenue par Villeneuvois à vélo), ou encore la voie verte vers Rogé.

L'assemblée générale **approuve à l'unanimité** le rapport moral 2023 de l'association Villeneuvois à vélo.

II — Rapport financier 2023

Francis, trésorier de l'association, présente le rapport financier de l'association pour l'année 2023. Le rapport financier est disponible sur le site : <https://villeneuvois-a-velo.fr/actus/assemblee-generale-2024/Rapport-financier-2023.pdf>

L'année 2023 voit apparaître une hausse conséquente des charges et des produits. Côté charges, 37 % de nos dépenses sont dues aux achats, études et prestations ; les frais administratifs divers et variés sont de l'ordre de 13 % de nos dépenses. Le reste est réparti entre des frais postaux, de réception, les frais de déplacement (que Villeneuvois à vélo tient à rembourser à ses bénévoles), ainsi que l'amortissement du vélo-cargo. Côté recettes, nous avons bénéficié de 1 860 € de subvention, répartis de la sorte : 1 000 € du Fonds de Développement de la Vie Associative, porté par l'État ; 500 € de la Communauté d'Agglomération du Grand Villeneuvois ; 360 € du Conseil départemental de Lot-et-Garonne dans le cadre du PDASR. Ces subventions contribuent à 53 % du budget, majoritairement pour les dépenses en lien avec les activités de Villeneuvois à vélo hors plaidoyer : atelier de réparation, achats pour les événements. Les cotisations n'ont recouvert que 10 % du budget. C'est notamment pour cela que nous avons choisi à la dernière assemblée générale d'augmenter la cotisation, en 2024 et au-delà, à 10 € (avec toujours une adhésion minimale à 5 € pour les publics précaires). Entre les ventes et commissions, la bourse aux vélos a permis de rapporter plus de 600 €.

L'année 2023 voit donc un total de charges de 2 840,47 €, pour des recettes de 3 483,80 €, ce qui mène à un excédent de 643,33 €. Cet excédent permet de donner du souffle à la trésorerie de Villeneuvois à vélo pour faire notamment face aux subventions qui arrivent très tardivement. Par exemple, la subvention de l'État est arrivée en août 2023, avec seulement cinq mois pour la dépenser ; et nous ne pouvions pas savoir que nous l'aurions avant ! Cette trésorerie permettra d'investir dans l'association durant le premier semestre, sans attendre les réponses aux demandes de subvention, notamment pour l'équipement du local lorsque nous l'aurons. Il est à noter que le don de matériel de la Préfecture de Lot-et-Garonne pour l'opération *Cycistes, brillez !* Est évalué à 2 000 €.

L'assemblée générale **approuve à l'unanimité** le rapport financier 2023 de l'association Villeneuvois à vélo.

III — Rapport d'orientation 2024

Adrien présente le rapport d'orientations 2024, qui est une présentation succincte des grandes lignes de l'association pour l'année en cours (sans obligation de vote).

En 2024, Villeneuvois à vélo compte tout d'abord féliciter les décideurs pour leurs projets visant à améliorer la pratique du vélo : avenue du Maréchal Leclerc ; voie verte vers Rogé ; allées Georges Leygues ; traversée du Temple-sur-Lot, mais également plan vélo de Pujols ; passerelle sur le pont de Saint-Léger ou encore voie verte sur le pont de Camélat.

Villeneuvois à vélo compte également accroître sa vigilance sur les nouveaux projets d'aménagement de voirie, partout en Lot-et-Garonne. Le but est d'apporter notre expertise d'usage à tous les projets de voirie, et surtout de ne plus laisser passer des projets en Lot-et-Garonne sans aménagement cyclable. Il suffit de voir les conséquences aujourd'hui que peuvent avoir les décisions d'il y a à peine dix ans, et en plein essor du vélo en ville comme en campagne, les projets actuels et futurs de réaménagement de bourg, de réfection de voirie doivent être exemplaires pour les cyclistes. Un exemple récent de ce principe porté par Villeneuvois à vélo est le réaménagement de la rue Léon Jouhaux, à Fumel, réalisé en 2022 et 2023. Malgré sa largeur de 12 m, le fait qu'elle constitue un axe départemental stratégique pour se rendre en Fumelois, et qu'elle était inscrite comme importante dans le plan vélo de la Communauté de Communes Fumel Vallée du Lot, cette rue Léon Jouhaux a été réaménagée sans aucune infrastructure pour les cyclistes, dotée de places de stationnement des deux côtés de la rue. Villeneuvois à vélo est allé au recours gracieux contre la mairie, qui — contrairement à la région Nouvelle-Aquitaine — nous a répondu, confirmant son intention de ne pas aménager la rue Léon Jouhaux mais nous conviant à une réunion pour étudier un itinéraire alternatif. Nous aurions pu aller au Tribunal contre cette absence d'aménagement : l'article L 228-2 du Code de l'Environnement prévoit, depuis 1998 (!), qu'« à l'occasion des réalisations ou des rénovations des voies urbaines, à l'exception des autoroutes et voies rapides, doivent être mis au point des itinéraires cyclables pourvus d'aménagements prenant la forme de pistes, de bandes cyclables, de voies vertes, de zones de rencontre ou, pour les chaussées à sens unique à une seule file, de marquages au sol, en fonction des besoins et contraintes de la circulation ». Une victoire de l'association, très probable, aurait conduit la mairie à tout casser pour reconstruire (!) ou à mettre en sens unique la rue Léon Jouhaux (!!). À la suite de cette réunion avec la mairie de Fumel, nous avons convenu plutôt de la mise en place d'un plan de circulation à base de sens uniques sur des rues parallèles, proches de la voie verte, afin de créer une piste cyclable permettant de monter dans le centre-ville via un itinéraire plus proche du Lot. Cet exemple montre la rigueur à laquelle Villeneuvois à vélo se tiendra pour les futurs projets routiers, en 2024.

Dans le département, nous devons être très présents pour l'application concrète du plan vélo. Une fois l'enveloppe budgétaire votée, il faut ensuite appliquer ceci et définir les itinéraires cyclables à réaliser en priorité, le jalonnement des routes à faible trafic à emprunter, etc.

L'antenne VéLot va également se déployer massivement sur ses territoires, entre l'intégration dans les boucles de décision de Tonneins, d'Aiguillon, mais également sur la Communauté de Communes du Confluent et des Coteaux de Prayssas, où l'antenne VéLot est attendue !

Les objectifs restent les mêmes concernant les dossiers relatifs à la RN 21 : appuyer la réalisation concrète de la véloroute du Pays de Serres, obtenir de très bons aménagements piétons et cyclables à La Croix-Blanche, et éviter un désastre à Artigues, potentiellement isolée de Foulayronnes. 2024 sera vraisemblablement l'année de l'enquête publique sur le tronçon RN 21 Agen Nord, et — espérons-le — des études pour les aménagements cyclables sur la RN 21 déclassée. Robert Zambon félicite l'équipe de Villeneuvois à vélo pour ces initiatives.

Pour l'atelier de réparation, nous espérons toujours obtenir un local, qui permettra de développer massivement l'atelier et l'association. Il est possible que cela arrive en 2024. Nous aurons à cœur également en 2024 de proposer des ateliers de réparation en dehors de Villeneuve, comme à Pujols, où plusieurs ateliers mobiles, similaires à ceux de la rue de la Convention, sont prévus.

La vélo-école poursuivra sa lancée avec de nouvelles recrues. L'objectif est de l'ouvrir au grand public, avec une meilleure structuration, notamment afin de proposer des cours de remise en selle.

Et enfin... qui dit 2024 dit nécessairement arrivée du Tour de France à Villeneuve-sur-Lot, et notre association y sera nécessairement liée. Étant la seule association « cycliste » à Villeneuve-sur-Lot, nous avons déjà été massivement contactés pour aider à l'organisation d'événements en lien avec l'arrivée du Tour. Pour nous, l'objectif est de profiter de l'engouement autour du Tour pour parler du vélo au quoti-

dien, et pourquoi pas convaincre des dizaines ou centaines de personnes de se mettre à la bicyclette dans la vie courante. L'enjeu est de montrer que le vélo n'est pas que sportif, mais également un moyen de transport ; et surtout, pour nous, le Tour est un moyen de faire connaître l'association au très grand public villeneuvois. Pour cela, nous sommes dans tous les événements du Tour. Dès le 6 avril, Villeneuve-sur-Lot à vélo organisera une **parade des vélos fleuris**, à l'occasion du carnaval de Villeneuve-sur-Lot. La Fête du Vélo, organisée les 25 et 26 mai, sera la première Fête du vélo depuis dix ans à Villeneuve, et doit être un grand événement, amené à se répéter chaque année pour faire la promotion de la bicyclette. Le 25 mai, une grande fête est prévue, avec de nombreuses animations en centre-ville. Le 26 est prévue une randonnée populaire où les Villeneuvois vont vers Agen, les Agenais vont vers Villeneuve, et se rencontreront au centre, théoriquement à Monbalen. Les associations vélo (sport, tourisme ou quotidien) du territoire sont également conviées à organiser une grande convergence vers le marché bio de Villeneuve-sur-Lot, le 10 juillet, la veille de l'arrivée du Tour de France. Et l'arrivée, le 11, sera l'apothéose de tout un semestre. À ce sujet Adrien mentionne le Club des volontaires, un recensement de toutes les personnes souhaitant être bénévoles pour l'organisation de l'arrivée du Tour de France à Villeneuve-sur-Lot : plus d'informations à la Maison de la vie associative.

Et comme l'an dernier, la porte est ouverte pour toute action supplémentaire selon les volontés de chacun : développer la mobilité vers les écoles à pied ou à vélo, augmenter le stationnement vélo près des commerces, aider au développement du vélotaf auprès des employeurs, organiser une nouvelle bourse aux vélos à la rentrée... Le chemin est long, mais la voie est libre !

IV — Élection des membres du Conseil d'administration

Adrien présente le Conseil d'administration en 2023, composé de :

- Adrien CHAUD, *président* ;
- Florentin L'HOMMEDÉ, *vice-président* ;
- Gaston BOSC, *secrétaire* ;
- Claude GUÉRIN, *secrétaire adjoint* ;
- Francis CAZEILS, *trésorier* ;
- Marie-Hélène LOISEAU ;
- Annick MARQUET ;
- Eddy PARISOT.

L'équipe actuelle se représente, et souhaiterait que de nouvelles personnes, notamment des femmes, rejoignent leurs rangs afin de diversifier le CA. L'augmentation du nombre de membres dans le CA est importante également afin d'appuyer et d'accompagner les prises de décisions importantes, que l'association doit effectuer. Adrien présente les conditions de réunion du Conseil d'Administration en 2023 : une réunion au moins tous les deux mois, voire plus souvent si nécessaire, un mandat de un an renouvelable, un groupe de discussion sur Telegram.

Cinq personnes souhaitent rejoindre le Conseil d'Administration : Pierre BAUDIN, Thierry GENART, Faustine LAMARD, Alexis LEFEBVRE, Françoise RISS-CAZEILS.

Sont **élus à l'unanimité** les personnes suivantes : Adrien CHAUD, Florentin L'HOMMEDÉ, Gaston BOSC, Claude GUÉRIN, Francis CAZEILS, Marie-Hélène LOISEAU, Annick MARQUET, Eddy PARISOT, Pierre BAUDIN, Thierry GENART, Faustine LAMARD, Alexis LEFEBVRE, Françoise RISS-CAZEILS.

V – Conclusion

L'association a donc été encore dynamique en 2023, et continuera de l'être en 2024, avec notamment une flopée d'animations en lien avec l'arrivée du Tour de France à Villeneuve-sur-Lot. Dans le détail, voici le calendrier des prochaines animations prévues pour 2024 :

- 9 mars : atelier de réparation au Café Cantine, 3 rue de la Convention ;
- 6 avril : **parade des vélos fleuris**, pour le carnaval 2024 ;
- 15 – 19 avril : atelier de réparation à la Maison des Jeunes des Fontanelles ;
- 28 avril : **Festi'nature d'Horizon Vert**, aux jardins partagés ;
- 4 mai : inauguration populaire du pont de Camélat ;
- 25 mai : **fête du vélo à Villeneuve-sur-Lot** ;
- 26 mai : randonnée populaire de Villeneuve à Monbalen ;
- 10 juillet : convergence vers le marché bio de Villeneuve ;
- 11 juillet : **arrivée du Tour de France** à Villeneuve-sur-Lot ;
- tous les vendredis : randos vélo et culture en Villeneuvois ;
- les seconds samedis du mois, atelier de réparation au Café Cantine.

Adrien remercie les nombreux participants pour leur présence à cette assemblée générale 2024, qui fut une grand-messe du vélo en Grand Villeneuvois. L'Assemblée Générale est suivie d'un pot de l'amitié.

La séance est close à 20 h 15.

Le président de séance,
Adrien CHAUD



Le secrétaire de séance,
Gaston BOSCH

